



18 novembre 2011 12:38 - Affaires générales
- Nouvelles - Gouvernement fédéral

L'extinction par le Canada des droits innus au Labrador

SEPT-ÎLES, QC, le 18 nov. 2011 /CNW Telbec/ - Une communauté innue basée à Sept-Îles dénonce la mauvaise foi du gouvernement du Canada relativement aux revendications territoriales de cette communauté au Labrador.

« En signant une entente sur les revendications territoriales globales avec les Innus du Labrador, le Canada manque du même coup à ses obligations fiduciaires relatives à nos revendications territoriales au Labrador. En 1979, le Canada a accepté de négocier nos droits ancestraux au Labrador, qui sont protégés par la Constitution. Pourtant aujourd'hui, en signant unilatéralement une entente territoriale avec les Innus du Labrador sans que tous les Innus ayant des droits soient assis à la table, le Canada montre ses vraies couleurs, sa mauvaise foi et sa volonté de poursuivre une politique d'extinction de droits autochtones inhérents dénoncée plusieurs fois par le Comité des droits de l'homme des Nations Unies », a déclaré le Chef innu Georges-Ernest Grégoire.

« Nous ne sommes pas opposés au fait que nos frères et sœurs innus cherchent un redressement des injustices du passé et qu'ils désirent améliorer leur vie avec cette entente territoriale, mais nous sommes certainement opposés à une entente signée par le Canada qui a des impacts de grande envergure sur nos droits économiques et notre relation sacrée avec nos terres, nos ressources et nos territoires au Labrador. Nos traces sont partout sur ces terres, tel que témoignent les faits historiques et archéologiques exposés dans les procédures judiciaires *Vollant* contre le Canada », a dit le Chef Grégoire.

« C'est malheureux qu'un an après que le Canada ait endossé la Déclaration des droits des peuples autochtones de l'ONU, le gouvernement conservateur ait manqué à honorer nos droits humains fondamentaux. De faire de la reconnaissance et de la protection des droits collectifs des peuples autochtones aux terres et ressources un objectif explicite des politiques fédérales aurait été la ligne de conduite appropriée », a conclu le Chef Grégoire.

En avril 2006, le Canada a été critiqué par le Comité des droits de l'homme de l'ONU, ce dernier a exhorté le gouvernement fédéral de réexaminer sa politique et ses pratiques pour s'assurer qu'elles ne se soldent pas en une extinction des droits autochtones inhérents. Le Comité a demandé de recevoir de l'information plus détaillée sur les ententes sur les revendications territoriales globales que le Canada est en voie de négociation avec les Innus du Québec et du Labrador, en particulier relativement au respect du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Renseignements :
Armand MacKenzie
Innu TakuaiKAN Uashat Mak Mani-Utenam
Téléphone: 418 409-5626

URL raccourcie <http://cnw.ca/zoW9>

PROFIL DE L'ORGANISATION

**INNU TAKUAIKAN UASHAT MAK
MANI-UTENAM (ITUM)**

[Renseignements sur cet
organisme](#)